ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

contractuels et vacataires

Question écrite n° 121542

Texte de la question

M. Daniel Goldberg appelle l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des personnels non titulaires de la fonction publique. Le projet de loi sur les agents non titulaires de la fonction publique prévoit globalement 50 000 titularisations. Or, pour le seul ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'estimation du nombre de personnes travaillant sur un statut précaire dépasse 50 000. Ce décalage important nécessite d'autres dispositions que celles envisagées. Trois types de mesures permettraient de résorber la précarité dans la fonction publique : la création de postes de fonctionnaires et l'arrêt au recours systématique aux emplois non titulaires ; un véritable plan national de résorption de la précarité comprenant des mesures de recrutement spécifiques ; l'amélioration des conditions de travail des personnels non titulaires avec des grilles salariales adéquates, des conditions de recrutement et d'évaluation similaires aux fonctionnaires et l'alignement du temps de travail et des primes sur les personnels fonctionnaires. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : M. Daniel Goldberg
Circonscription : Seine-Saint-Denis (3e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 121542
Rubrique : Fonctionnaires et agents publics
Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 novembre 2011, page 11737
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)